



RAIFORCO

Réseau d'Actions des
Ingénieurs Forestiers
du Congo

Accès aux instances décisionnelles et options de résilience socioéconomique des femmes et filles en milieu rural dans le contexte du changement climatique en République Démocratique du Congo et les autres pays de la COMIFAC

Note aux décideurs et gestionnaires «Policy Brief»

Dans le cadre de la mise en Œuvre du Plan de Convergence 2 de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), appuyée par Le Programme de maintien de la Biodiversité et Gestion durable des Forêts (GIZ/BGF)

Auteur : Emmanuel-Tsadok Ngwamashi Mihaha, Expert thématique

#Genre, #Développement Durable, #Changement Climatique

#Participation des femmes/filles aux instances décisionnelles sur le climat



giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



VICE PRIMATURE
Ministère de l'Environnement
ET Développement DURABLE



Bénéficiaire de l'appui du BGF

Coordination Nationale de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, COMIFAC-RDC

Responsables de l'activité au BGF

- Gabrielle Munduku,
*Responsable du Champ d'Action
Gestion Durable des Forêts, GDF*
- Adolphe Bonyanga,
*Conseiller Technique Forêts et
Services Ecosystémiques*

Responsables de l'activité à la CN COMIFAC-RDC

- Sébastien M. Malele,
Coordonnateur National
- Prof. Blandine M. Nsombo,
Directeur de Cabinet

Auteur

- Emmanuel-Tsadok N. MIHAHA, Ing.f.MSc.
*Chercheur au Centre de Recherche en Ressource en Eau
du Bassin du Congo-CRREBaC www.crrebac.org
Faculté des Sciences Agronomiques, Université de
Kinshasa BP. 117
Kinshasa XI Mont-Amba, RDC
Coordonnateur National Réseau d'Actions des Ingénieurs
Forestiers du Congo, RAIFORCO
<https://www.raiforco.org/>
E-mail : engwamashim@gmail.com | [emmanuel.
ngwamashi@crrebac.org](mailto:emmanuel.ngwamashi@crrebac.org)
Bureau 5, Bâtiment FOGRN-BC, Département de Gestion
des Ressources Naturelles, Université de Kinshasa
Tel : +243819197440 | +243999638672*

Contributions

- Génie-Spirou K. Lutonadio, Eng.MSc
*E-mail : genie.luto@gmail.com
genie.lutonadio@crrebac.org
Chercheur au CRREBaC et Membre du Réseau d'Actions
des Ingénieurs Forestiers du Congo, RAIFORCO*
- Adolphe Y. Bonyanga, Ing.f.
*E-mail: adolphe.bonyanga@giz.d [adolphebonyanga@
gmail.com](mailto:adolphebonyanga@gmail.com) Conseiller Technique Forêts et Services
Ecosystémiques, GIZ/BGF*
- Héritier M. Kaki, Ing.f.MSc.
*Chercheur au Département de Gestion des Ressources
Naturelles et Membre du Réseau d'Actions des Ingénieurs
Forestiers du Congo, RAIFORCO*

Appui à la mise en œuvre CN COMIFAC-RDC

Léonie Baka, Chercheuse et Experte juriste à la CNC

Paul-Valéry Ehot, Sociologue, Expert Biodiversité et Aires Protégées
à la CNC

Lieu et date de publication

Kinshasa, Août 2022

I. Contexte et justification



Photo RAIFORCO, 2015

- Les conclusions des plusieurs études démontrent que la question du Changement Climatique (CC) est très préoccupante à cause de ses effets délétères sur les groupes vulnérables en milieu rural, principalement les femmes et les filles, dont les activités dépendent essentiellement des ressources naturelles qui deviennent de plus en plus affectées par le CC ;
- En effet, les femmes et les filles sont surreprésentées dans les activités dépendantes des ressources naturelles, produisant jusqu'à 80% de la nourriture dans les pays en développement. Les aléas climatiques affectent ses activités de subsistance et alourdissent leur charge de travail dans l'approvisionnement en nourriture, en eau et en énergie ;
- Elles sont également confrontées à des inégalités d'accès aux ressources, à d'autres opportunités de revenus, à une mobilité et à un accès à l'information limités ainsi qu'à la menace de violences sexuelles. Il en résulte un risque de précarité accru lié à leur statut socio-économique et des multiples restrictions basées sur certaines normes socioculturelles et intergénérationnelles qui limitent en outre leur participation et leadership aux processus décisionnels sur les mécanismes du climat. Cette situation entrave leur plein épanouissement et la réalisation effective des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- La prise en compte de la dimension genre et changement climatique doit faire partie intégrante des questions spéciales d'interdépendance climatique, environnementale, sociale et culturelle ainsi que les facteurs économiques, institutionnels et politiques qui aggravent les impacts du changement climatique sur les moyens des subsistances des femmes et filles des territoires forestiers de la République Démocratique du Congo (RDC) et des autres pays d'Afrique centrale ;
- « L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable » - en reconnaissance de la contribution des femmes et des filles, doit être au cœur des initiatives d'adaptation et d'atténuation au climat dans les milieux ruraux. En effet, les femmes et les filles ne doivent pas seulement être perçues comme des victimes du CC, mais plutôt

comme des actrices du changement pouvant aussi agir activement et efficacement à promouvoir les stratégies d'adaptation et d'atténuation au climat. Dans ce contexte, elles devraient prendre part à la prise de décision à tous les niveaux concernant l'allocation des ressources liées à la mise en œuvre des initiatives d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique ;



Photo RAIFORCO, 2015

- Ce Policy Brief vise donc à établir la vulnérabilité des femmes et des filles aux effets du changement climatique et surtout de présenter les opportunités de résilience en termes d'adaptation, d'atténuation et de participation aux instances décisionnelles des femmes et des filles dans les collectivités locales dans l'espace de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ;
- Conformément au Plan de Convergence de la COMIFAC et aux instruments juridiques internationaux en matière du climat et de Développement Durable, ce **Policy Brief constitue une démarche vers l'amélioration de l'engagement politique et de l'appui au développement résilient des femmes et filles à tous les niveaux dans les états membres de la COMIFAC.**

II. Faits majeurs à considérer

La compréhension des risques et des différents impacts du CC sur les femmes et les filles est essentielle pour pouvoir faire face à leur vulnérabilité et parvenir à un développement résilient au climat. Pour garantir cette compréhension, il convient de recenser les différents domaines et/ou secteurs de vulnérabilité en vue d'identifier les actions prioritaires susceptibles de réduire les inégalités dont sont victimes les femmes et les filles, et d'encourager leur contribution à l'élaboration de solutions résilientes au climat. Ci-après les faits majeurs en lien avec les secteurs dont les femmes/filles sont vulnérables dans le contexte du CC

2.1 De l'accès aux produits forestiers et aux services écosystémiques

- La biodiversité des écosystèmes forestiers de la RDC et des autres pays d'Afrique centre offre un large éventail d'avantages sociaux, économiques et environnementaux, monétaires et non monétaires, aux individus et à la communauté ;
- Le contrôle de cette biodiversité est déterminé par les normes sociales et culturelles, ainsi que par les lois qui régissent la propriété des ressources naturelles, l'attribution du pouvoir de décision, y compris la collecte et l'utilisation des revenus des ressources naturelles. Les femmes et les filles éprouvent des difficultés d'accès et de contrôle de cette biodiversité qui est en plus impactée par le climat ;
- En effet, bien que les femmes travaillent déjà dans des conditions très difficiles, le changement climatique affecte leur accès aux produits forestiers et services écosystémiques notamment le service d'approvisionnement ;
- Avec le risque grandissant du changement climatique, elles devront davantage travailler dur, dépenser plus d'énergie suite aux conséquences liées à ce changement du climat, et ce en termes de modification des régimes pluviométriques et saisons culturales, de la distance à parcourir due à la rareté des différents produits forestiers non ligneux, etc.

2.2 De l'entrepreneuriat féminin en milieux ruraux et accès au marché :

- Dans le contexte climatique, les femmes jouent un rôle important en tant qu'entrepreneuses qui créent des entreprises fondées sur l'utilisation durable des ressources naturelles. Ce rôle les stimule aux activités innovatrices qui contribuent aux efforts communautaires visant à réduire la pression sur les ressources naturelles et à améliorer les fonctions et les services des écosystèmes ;
- Les femmes apportent des points de vue et des compétences uniques qui sont bénéfiques pour une adaptation et une atténuation efficaces ;

- Les mécanismes de financement du climat qui encouragent l'entrepreneuriat et l'innovation ne tiennent pas compte des disparités de genre. Ceci renforce la vulnérabilité des femmes en termes de leur faible statut socio-économique. Or en adoptant une approche sensible au genre, le financement climatique peut promouvoir l'égalité de sexe et l'autonomisation des femmes.

2.3 De l'accès sécurisé à l'eau en milieux ruraux :



- Le changement climatique augmente l'incidence et la gravité des épisodes des pluies et des périodes de sécheresse, diminuant la quantité et la qualité des ressources en eau disponibles, en particulier pour les personnes vivant dans la pauvreté, qui sont en grande partie des femmes et filles rurales ;
- Le fardeau démesuré des femmes et filles lié à l'approvisionnement en eau augmente leur vulnérabilité au regard de longues distances à parcourir pour s'approvisionner en eau, et des violences qu'elles rencontrent dans les sites d'approvisionnement particulièrement dans les zones des conflits ;



Photo RAIFORCO, 2015

- Même si les femmes et filles sont activement impliquées dans l'utilisation et la gestion de l'eau, tant dans l'approvisionnement domestique que dans les activités productives, qu'elles prennent des décisions quotidiennes sur la manière d'allouer les ressources en eau et qu'elles sont directement touchées par les problèmes environnementaux, leurs connaissances sont fortement sous-estimées ;
- Pourtant leurs compétences et leurs connaissances devraient être prises en compte dans la mise en place des options de gestion durable des ressources en eau.

2.4 De l'accès aux crédits agricoles en milieux ruraux :

- Les possibilités d'entrepreneuriat et l'inclusion des petites entreprises gérées par les femmes contribuent à leur autonomisation financière ;
- L'accès aux crédits en faveur des femmes est un indicateur d'appréciation de l'intégration du genre dans les institutions de microfinance, car il permet de booster l'entrepreneuriat féminin ;
- Bien que les femmes aient la liberté d'entreprendre, les inégalités entre les sexes persistent dans l'accès au crédit et autres opportunités de subvention dans les mécanismes de financement climatique.

2.5 De l'accès limité aux terres agricoles dans certaines communautés patriarcales dominantes :

- La discrimination à l'égard des femmes et filles en matière de gestion foncière est plus liée à des contraintes socio-culturelles qui font que dans la plupart des communautés patriarcales dominantes, la femme ne peut hériter d'une terre. Elle n'a généralement qu'un accès précaire à des terres marginales ;
- Dans les communautés patriarcales, les femmes et filles n'ont pas les mêmes privilèges que les hommes par rapport à l'accès au foncier. Le chef du clan étant le détenteur naturel des terres en RDC par exemple, il n'octroi aux femmes et filles que des droits de jouissance

familiale, et lesquels disparaissent une fois que ces dernières se marient et/ou quittent les milieux ;

- En outre, elles sont sous-représentées dans les organisations et les institutions rurales de prise de décision. En conséquence, la voix des femmes et des filles est rarement entendue dans les processus de prise de décision concernant les terres communautaires qui ne sont pas épargnées par les effets du changement climatique.

2.6 Accès à l'éducation et au développement des capacités techniques des femmes

- Les femmes peuvent jouer un rôle majeur d'agents de développement des capacités, via la mise en réseau et la transmission des connaissances ;

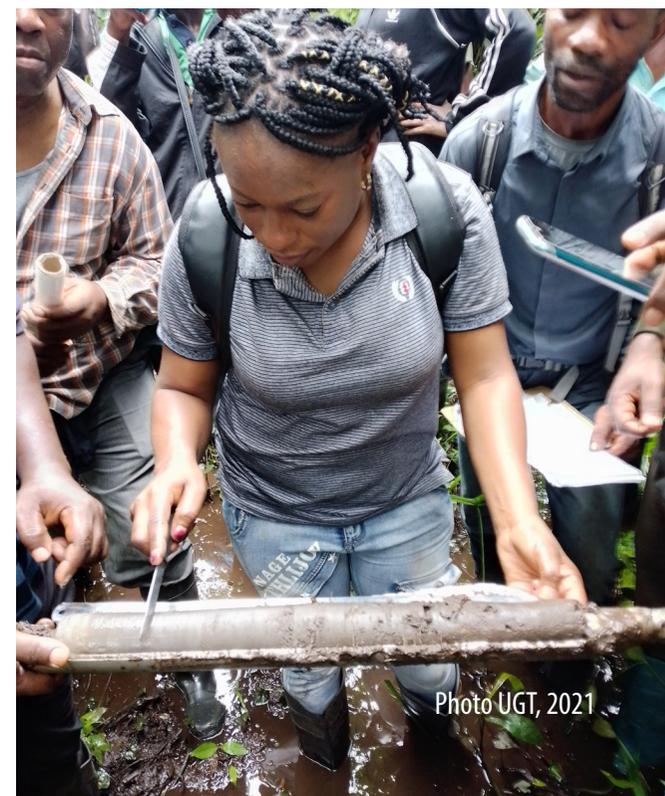


Photo UGT, 2021



Photo CRREBaC, 2019

- Les institutions de mise en œuvre des initiatives climatiques ont généralement un caractère technique. L'accès à la formation technique spécialisée des femmes et filles en RDC et dans les autres pays membres de la COMIFAC reste à ce jour très limité notamment en sciences forestières, sciences de l'agriculture et de l'eau, sciences de l'aménagement des écosystèmes, sciences de l'environnement, les génies rural et civil, les sciences mathématiques et physiques, etc. ;
- La CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique) souligne l'importance des femmes dans les domaines du renforcement des capacités techniques, y compris à tous les niveaux de l'élaboration des politiques, de la planification et de la conception des projets en matière de changement climatique.

2.7 De l'accès limité aux instances de prise de décision en lien avec le changement climatique :

- Les femmes sont de manière générale privées d'exercer leurs droits fondamentaux notamment sur la participation à des processus décisionnels importants sur le climat. Ce malgré leurs compétences et leurs connaissances uniques dans la mobilisation des solutions d'adaptation et d'atténuation au climat ;
- Nonobstant leur dépendance et leur connaissance unique des ressources naturelles, les femmes sont exclues des processus de consultation, ainsi que de la conception et de la mise en œuvre des initiatives touchant à la gestion

durable de la biodiversité et services écosystémiques dans le contexte du changement climatique ;

- Même lorsqu'elles ne sont pas officiellement exclues, les femmes rechignent parfois de prendre la parole publiquement en présence des hommes en raison des stéréotypes coulés sur les normes socioculturelles établies ;
- En outre, les femmes les plus susceptibles d'être consultées font souvent partie de l'élite locale, dont les préoccupations peuvent être différentes de celles des femmes et des filles vivant dans une plus grande pauvreté dans les milieux ruraux.



Photo RAIFORCO, 2016

3. Opportunités de résilience à capitaliser

Au regard des enjeux de l'heure et ceux qui profilent à l'horizon en RDC et dans les autres pays membres de la COMIFAC, quelques opportunités de résilience sont proposées ci-dessous en termes d'adaptation, d'atténuation et de participation aux instances décisionnelles des femmes et des filles dans les collectivités locales, prenant en compte les différents secteurs de vulnérabilité sus évoqués

3.1 De l'accès aux produits forestiers, aux services écosystémiques et à l'énergie propre

- Réaliser la cartographie des produits forestiers (ligneux et non ligneux) exploités dans les écosystèmes forestiers de la RDC et des autres pays de l'espace COMIFAC ;
- Mettre en place un cadre de concertation multi acteurs et interinstitutionnel sur le nexus Genre-Développement Durable-Changement climatique ;
- Mettre en place un programme de formation et de développement des capacités en agroforesterie en faveur des femmes et filles afin d'améliorer leur accès aux produits forestiers ligneux et non ligneux (champignons, chenilles, miel, etc.) ;
- Promouvoir dans les milieux ruraux des énergies éoliennes, et photovoltaïques ainsi que des briquettes, foyers et fours améliorés ;
- Alléger la fiscalité liée à l'importation des équipements d'appui à la valorisation des énergies renouvelables qui sont censées réduire l'utilisation du bois énergie ;
- Valoriser l'**atlas des énergies renouvelables** produit par le Ministère des Ressources Hydrauliques et électricité avec l'appui des partenaires ;
- Encourager la recherche sur les énergies renouvelables comme approche de mitigation pour réduire efficacement les émissions de gaz à effet de serre dues à l'utilisation du bois énergie ou autres énergies fossiles ;
- Mettre en place le programme d'agriculture durable avec des semences et des cultures résilientes au changement climatique ;
- Mettre en place des technologies innovantes d'irrigation des cultures ;
- Promouvoir les espèces résilientes au changement climatique et identifier les espèces locales ayant un intérêt alimentaire et médicinal ;
- Améliorer les capacités techniques innovantes et opérationnelles dans la production agricole et dans les informations climatiques en vue de faire face aux aléas climatiques qui touchent les activités de production des femmes.



Emmanuel-Tsadok, 2022

3.2 De l'entrepreneuriat féminin en milieux ruraux, accès au marché

- Mettre en place un programme de formation en entrepreneuriat féminin et de promotion des Activités Génératrices des Revenus (AGR) ;
- **Aménagement des routes et des voies navigables susceptibles d'assurer la desserte agricole** dans les principales agglomérations ;
- Supprimer les barrières illégales et la tracasserie sur les voies de desserte agricole ;
- Structurer ou redynamiser les femmes en coopératives et ; les organiser en différentes filières ;
- Vulgariser et appliquer la loi sur la sous-traitance, qui doit permettre d'assurer la revente des produits vers les grandes agglomérations.



Photo Emmanuel-Tsadok, 2022

3.3 De l'accès sécurisé à l'eau en milieux ruraux

- Aménager les points d'eau non loin des habitations familiales en vue de réduire le fardeau démesuré des femmes lié à l'approvisionnement en eau ;
- **Redynamiser le Service National d'Hydraulique Rurale pour assurer l'approvisionnement de l'eau à proximité des ménages ;**
- Organiser des sessions des formations de renforcement des capacités des femmes sur les simples techniques de traitement de l'eau en milieu rural pour assurer la qualité de l'eau potable ;
- **Sensibiliser les communautés locales sur la protection des galeries forestières le long des cours d'eau pour réduire l'érosion des bassins versants et la sédimentation des cours d'eau ;**
- Conformément aux données scientifiques probantes, renforcer les capacités et l'apprentissage des femmes concernant des techniques innovantes de gestion durable des ressources en eau.

3.4 De l'accès limité aux terres agricoles dans certaines communautés patriarcales dominantes

- Sensibiliser les chefs coutumiers sur l'accès des femmes à la propriété foncière ;
- Vulgariser la loi foncière auprès des hommes et des femmes de la communauté ;
- Sensibiliser les femmes sur les lois en vigueur en lien avec l'accès à la terre ;
- Sensibiliser les autorités à tous les niveaux sur la thématique genre.

3.5 De l'accès à l'éducation et développement des capacités des femmes

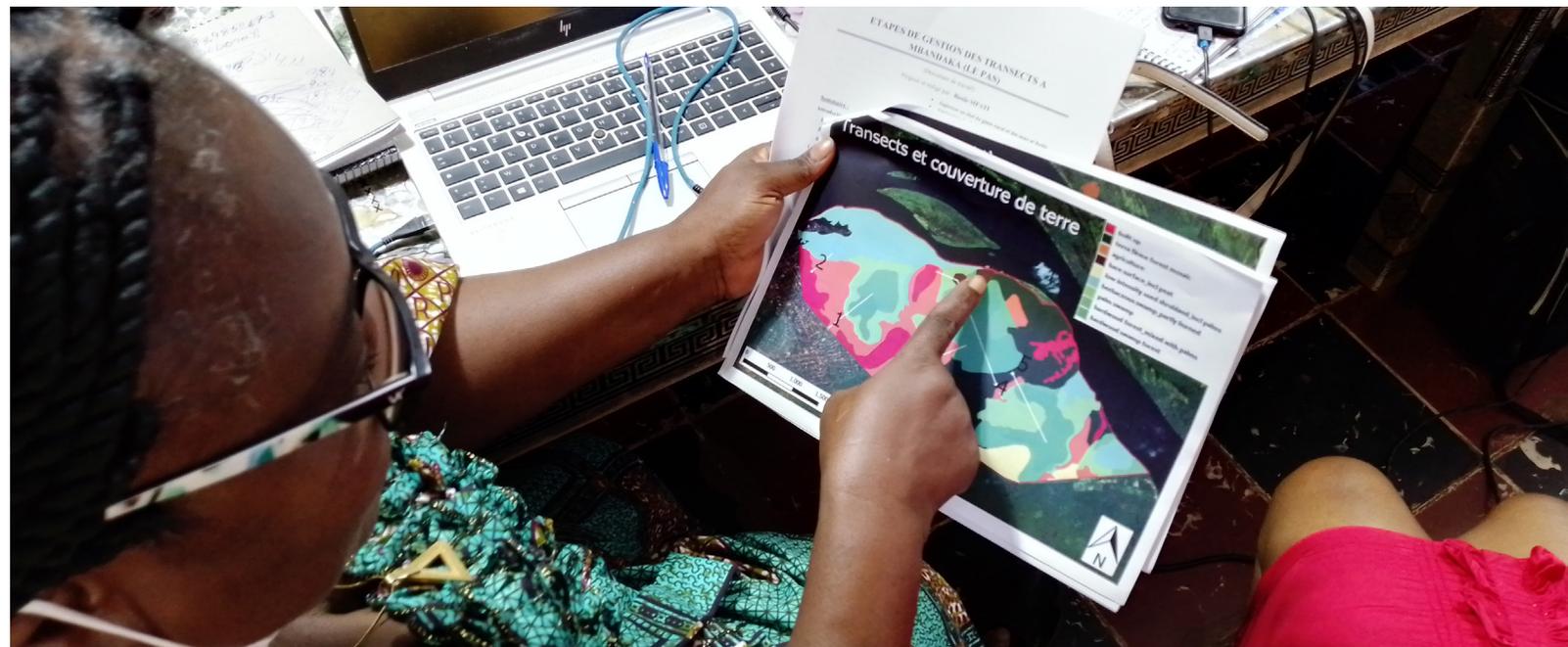
- Conformément aux données scientifiques probantes, solliciter la réforme sectorielle de l'Éducation nationale pour redynamiser l'orientation scolaire qui permettra aux jeunes filles de se lancer dans les options techniques qui sont jusque-là saturées par les garçons ;
- Conformément aux données scientifiques probantes, revisiter le programme d'enseignement des sciences techniques notamment les mathématiques afin de les dispenser de manière agréable pour attirer plus des filles ;
- Conformément aux données scientifiques probantes, valoriser les connaissances endogènes des femmes autochtones et riveraines des écosystèmes des tourbières et/ou zones forestières dans la protection de l'environnement ;
- **Conformément aux données scientifiques probantes, guider, encadrer et améliorer les compétences des jeunes, particulièrement des jeunes femmes/jeunes filles par le biais d'apprentissages et de stages afin de remédier à l'inadéquation des compétences dans gestion de l'eau, de la faune et flore, l'agriculture et l'énergie verte ;**
- Organiser les programmes de mentorat en milieu rural en faveur des jeunes filles associées aux droits sexuels et reproductifs à partir des humanités afin d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de planification familiale dans les zones forestières.

3.6. De l'accès aux instances décisionnelles en lien avec les enjeux climatiques

- Organiser les femmes en structures et/ou en associations en vue de bénéficier des appuis financiers adéquats ;
- **Mettre en place un cadre de concertation inclusive où la voix de la femme est promue dans les différentes négociations ;**
- **Intégrer de façon équitable les femmes et les hommes dans les comités de gestion des institutions d'appui au développement notamment du secteur de l'eau ;**
- **Sensibiliser le gouvernement national à prêter attention dans l'intégration du genre dans les réformes en cours des politiques sectorielles où les politiques accusent encore des lacunes** (exemple : la loi sur l'eau, la biodiversité, le code forestier, loi foncière etc. afin de corriger le manque d'équité entre les sexes en ces différents secteurs précités) ;
- Adopter une approche sensible au genre dans le financement climatique pour promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes c'est-à-dire **faciliter l'accès des femmes/jeunes filles et des organisations féminines au financement en rapport avec la thématique tant au niveau national, régional qu'international ;**
- **Encourager les femmes à devenir membres des conseils d'administration des principaux mécanismes multilatéraux de**

financement du climat en l'occurrence du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'environnement mondial ; Fonds National REDD+ ; etc.

- Mettre en place de façon objective de lignes de financement direct pour les femmes entrepreneures afin de favoriser l'innovation ou encourager les institutions financières à initier des fonds spéciaux d'appui à l'autonomisation des femmes et filles ;
- Assurer une participation égale des femmes et des hommes à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans locaux d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets ;
- **Élaborer une stratégie nationale d'implication de la femme dans la politique d'atténuation du changement climatique ;**
- Redynamiser le groupe thématique Genre du Ministère de l'Environnement et Développement Durable en impliquant différents ministères concernés par la thématique afin de s'assurer de l'élaboration de la stratégie nationale Genre, DD et changement climatique.



Photos de l'atelier



Appui à la mise en œuvre CN COMIFAC-RDC

Léonie Baka, Chercheure et Experte juriste à la CNC

Paul-Valery Ehot, Sociologue, Expert Biodiversité et Aires Protégées à la CNC

Lieu et date de publication

Kinshasa, Août 2022

Sources des données

1. La Base des données du CRREBaC et le Chapitre 19 du livre sur le Nexus Climat - Eau - Migrations - Conflits (CEMiC) dans le Bassin du Congo qui a pour intitulé "Résilience des communautés face au nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits dans le Bassin du Congo", sous financement du Centre de Recherches pour le Développement International du Canada (CRDI) ;
2. Les évidences de terrain collectés en juin 2022 par les experts-es du RAIFORCO dans 8 provinces de la RDC (Kinshasa, Sud Ubangi, Tshopo, Kasai Oriental, Lomami, Haut Katanga et Lualaba) en appui à l'élaboration du nouveau portefeuille 2023-2027 de l'Agence belge au développement (Enabel) ;
3. Les commentaires des personnes ressources de l'administration publique y compris des organisations privées ;
4. Les rapports de recherche et technique de la société civile.

Références

- Kombayi, M.A., Bonso, M.L., Nzuzi, M., Mihaha, N.E-T., et Tshimanga, R. (2022). Autonomisation des femmes et des filles face au nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits dans la partie Nord-Est de la République Démocratique du Congo. CRREBaC Policy Brief. Université de Kinshasa. RDC (sous-presses)
- Lutonadio, G.S.K, G., Tshimanga, R., Ntoto, R., Nzuzi, K.M., et Mihaha, N.E-T. (2022). Vulnérabilité globale et options de résilience au nexus Climat-Eau-Migrations-Conflits et disparités basées sur le Genre dans le Bassin du Congo. CRREBaC Policy Brief. Université de Kinshasa. RDC (sous-presses).
- Nzuzi, M.K.; Desautels, S.; Mihaha, N.E-T.; et al. (2021). Gender analysis of the Climate-Water-Migration-Conflict nexus in the North-Eastern part of the Democratic Republic of Congo. Report of research project: Managing the interactions between migration and conflict due to climate change and water to strengthen the resilience of communities in the Congo Basin (In progress).
- GIEC AR5, Niang I., O.C. Ruppel, M.A. Abdrabo, A. Essel, C. Lennard, J. Padgham et P. Urquhart (2014), « Africa », In Barros V.R., C.B. Field, D.J. Dokken, M.D. Mastrandrea, K.J.

Mach, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea, et L.L. White (dir.) (2014),

- Climate Change 2014 : Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part B: Regional Aspects, Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Cambridge University Press, Cambridge, New York, NY
- Mihaha, N.E-T., Lutonadio, G.S.K, Lututala, M.B., Bisa, K.M., Yuma B.Y., Kiari, H.F., Kachaka, E.Y., Kasangandjo, F.M. et Tshimanga, R., (2022). Cartographie des itinéraires de la transhumance des éleveurs Mbororo et Vulnérabilité de la biodiversité dans les aires protégées du Bassin du Congo. CRREBaC Policy Brief-CCM02. Université de Kinshasa, République démocratique du Congo (RDC), 6p.
- Oluwasanya, G., Nzuzi, M., and Mihaha, E-T. (2022). Gender Analysis of the Climate-Water-Migration-Conflict Interactions in the Democratic Republic of Congo. UNU-INWEH Policy Brief, Issue 8. United Nations University Institute for Water, Environment and Health. Ontario, Canada. ISBN : 978-92-808-6110-5.
- CARE (2010). Note de position de CARE sur le changement climatique : Adaptation, genre et autonomisation des femmes. www.carefrance.org.

Veillez référencer le document comme suit

Mihaha, N.E-T., Lutonadio, G.S.K et Bonyanga Y.A., (2022). Accès aux instances décisionnelles et options de résilience socioéconomique des femmes et filles en milieu rural dans le contexte du changement climatique en République Démocratique du Congo et les autres pays de la COMIFAC. RAIFORCO Policy Brief, 12p.

Remerciements et source de financement

Cette note a été élaborée pour assurer d'un côté la diffusion des messages clés de la **conférence sur la contribution des femmes et leur participation aux instances décisionnelles sur le climat**, et de l'autre améliorer l'engagement politique et l'appui au développement résilient des femmes et filles à tous les niveaux dans l'espace COMIFAC. Il s'agit précisément d'une démarche progressive de traduction des résultats de recherche et les conclusions de la conférence en termes accessibles par tous (et toutes) pour une dissémination stratégique appuyée par des décideurs et gestionnaires. Le RAIFORCO, remercie sincèrement la GIZ à travers le BGF pour l'appui financier.

Pour la participation active aux ateliers thématiques, nous remercions les honorables députées nationales du Réseau des Femmes Parlementaires de la RDC (REFEPA) ; les chercheur(e)s et les Experts-es : administration publique ; COMIFAC-RDC ; société civile, autochtones ; organisations régionales et partenaires, secteur privé.

Réseau d'Actions des Ingénieurs Forestiers du Congo, RAIFORCO

Bureau N°5, Bâtiment FOGRN-BC,

Département de Gestion des Ressources Naturelles,

Faculté des Sciences Agronomiques, Université de Kinshasa.

Réf. Centre de Recherche CRREBaC en face du Centre

Hospitalier du Mont-Amba

<https://www.raiforco.org/>

